

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Service des formations

*Sous-direction des enseignements des écoles
et des formations générales et technologiques
des collèges et lycées*

Affaire suivie par :
Yves TOUCHARD
Chargé de mission

☎ 01.55.55.19.60 - Fax 01.55.55.29.27
DESCO/CM/YT/PG/N°

98 - 007

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

à

Mesdames et messieurs les recteurs
d'académie
Monsieur le directeur de l'académie de
Paris
Mesdames et messieurs les inspecteurs
d'académie, directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale

OBJET : Intervenants extérieurs en éducation physique et sportive dans les écoles
maternelles et élémentaires ;

REF. : Ma lettre n° 96-115 du 3 octobre 1996.

P.J. : Un référentiel de compétences.

Par lettre citée en référence je sollicitai le concours des équipes de conseillers pédagogiques en éducation physique et sportive pour le premier degré, placées sous votre autorité afin d'élaborer un référentiel de compétences pour les intervenants extérieurs en éducation physique et sportive.

Parallèlement à cette démarche, le centre national de la fonction publique territoriale procédait à une enquête identique auprès des services des sports de plus de deux cents villes.

Les données recueillies ont été traitées par la direction de l'enseignements scolaire en liaison avec le centre national de la fonction publique territoriale. Le référentiel de compétences a été élaboré à partir des résultats obtenus et selon la méthodologie présentée dans le document joint.

Vous disposez désormais d'un outil permettant d'apprécier les compétences d'un intervenant extérieur, éducateur territorial des activités physiques et sportives. Vous pourrez ainsi établir des relations privilégiées avec les services territoriaux des collectivités territoriales partenaires de l'action éducative.

Ce document, de caractère pédagogique et dépourvu de portée réglementaire, peut également être utilisé par vos collaborateurs pour définir, sous votre autorité, le niveau de compétence nécessaire des intervenants bénévoles qui, dans de nombreux cas, apportent une aide non négligeable aux professionnels de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école.

Le Directeur de l'enseignement scolaire

Alain ROSINOT

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE**

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DIRECTION DE LA FORMATION

EXPERIMENTATION

pour l'élaboration

**D'UN REFERENTIEL GENERAL DE
COMPETENCES**

**A L'USAGE DES EDUCATEURS TERRITORIAUX
DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Travail réalisé par

Patrick BAYEUX, coordonnateur national Sport du CNFPT
Yves TOUCHARD, chargé de mission

avec l'aide de

Alain LOPES pour le traitement informatique

et du CRITT Sport-Loisirs de Poitou-Charentes pour la saisie des données

SOMMAIRE

	Pages
AVERTISSEMENT	3
La compétence professionnelle attendue	3
Une expérimentation contrôlée	3
LA PROCEDURE EXPERIMENTALE	4
Choix des outils	4
Population expérimentale	5
LES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION	6
LES CHOIX RETENUS POUR IDENTIFIER LA COMPETENCE	16
A partir des résultats concernant la valeur et la flexibilité accordées à chacun des objectifs	16
A partir d'exigences institutionnelles en matière de sécurité et en matière de pédagogie	16
PRESENTATION DU REFERENTIEL DE COMPETENCES	18

REFERENTIEL GENERAL DE COMPETENCES DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

AVERTISSEMENT

La compétence professionnelle attendue de l'éducateur territorial

L'éducateur territorial doit disposer d'un certain nombre de connaissances applicables dans l'action quotidienne pour chaque activité physique ou sportive qu'il encadre. Ces connaissances sont celles qui doivent être acquises à la fin de la formation qui suit le recrutement par la collectivité territoriale employeur.

Définir le niveau de ces connaissances essentielles et disposer d'un moyen pertinent mais simple de les évaluer ont nécessité un travail expérimental important. Il a été conduit en partenariat par le centre national de la fonction publique territoriale et la direction des écoles du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie avec l'aide de nombreux professionnels : éducateurs territoriaux de plus de 200 villes et conseillers pédagogiques de presque tous les départements.

Une expérimentation contrôlée :

L'hypothèse de travail qui a guidé les auteurs du travail expérimental a été de considérer l'éducateur territorial comme un professionnel polyvalent de l'enseignement des activités physiques et sportives. Il devait donc disposer de l'ensemble des ressources nécessaires à cette fonction dans la conduite de toute activité physique et de plus être capable de les mettre en œuvre en situation professionnelle donc être compétent.

LA PROCEDURE EXPERIMENTALE

Le choix des outils

Il a fallu caractériser les compétences, en ayant le souci, dans une approche expérimentale, d'être aussi exhaustif que possible.

C'est ainsi qu'ont été identifiés, dans six domaines différents, vingt six objectifs opératoires.

Pour qualifier chacun de ces objectifs,

- **quatre niveaux de maîtrise** ont été proposés : *pas maîtrisé (1), maîtrise insuffisante (2), maîtrise correcte (3), expertise (4)*, chacun de ces niveaux faisant l'objet de critères précis ;

Par exemple

Identifier les habiletés motrices constitutives de ces niveaux de pratique

Pour les 3 niveaux de pratique généralement utilisés à l'école, correspondant à trois unités d'apprentissage du cycle 3, être capable d'identifier (énoncer) 4 habiletés constitutives pour chacun de ces trois niveaux

<i>4 habiletés au moins sur les 3 niveaux</i>	<i>Les ¾ des habiletés sont énoncées</i>	<i>La moitié des habiletés est énoncée</i>	<i>Un tiers des habiletés identifiées et énoncées</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

- le "**poids**" de cet objectif a été mesuré par quatre valeurs qui en définissent l'importance : du *peu important (1)* à *important (2)* puis *très important (3)* et enfin *vital (4)* ;

4	3	2	1
vital	très important	important	peu important

- le **niveau de flexibilité** dans leur maîtrise devait être connu. En effet, ces différents objectifs peuvent obéir à des principes de sécurité publique en raison desquels leur maîtrise est impérative. Quatre niveaux de flexibilité sont proposés : *indifférent (1), utile (2), nécessaire (3) et obligatoire (4)*.

obligatoire	nécessaire	utile	indifférent
4	3	2	1

De plus, il est apparu important de solliciter l'avis des partenaires professionnels sur la pertinence des formulations des critères de maîtrise des objectifs, ainsi que d'essayer de cerner le niveau moyen de maîtrise attendu d'un éducateur professionnel. Deux questions sont donc posées :

Les critères proposés pour identifier la maîtrise sont-ils pertinents ?

Ces indicateurs sont-ils pertinents ?

oui
non

Si non, que proposez-vous ?

Enfin, il nous a semblé nécessaire d'identifier le niveau moyen de compétence sur l'ensemble des objectifs opératoires.

Quel est le niveau moyen de compétence à maîtriser sur l'ensemble de ces objectifs opératoires ?

vital	très important	important	peu important
4	3	2	1

Le champ expérimental

L'outil expérimental, présenté au colloque de novembre 1995 à MACON a été envoyé à tous les services des sports qui avaient fait acte de candidature pour participer à cette opération.

De plus la direction des écoles a sollicité l'ensemble des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale et leurs équipes de conseillers pédagogiques départementaux et de circonscription.

La saisie des résultats a été effectuée par le centre de recherche, d'innovation et de transferts de technologie en sport-loisirs de POITOU-CHARENTES.

Le traitement informatique et l'analyse des résultats ont été faits par la direction des écoles du ministère de l'éducation nationale.

LES RESULTATS DE CETTE EXPERIMENTATION

Il a été possible de préciser la valeur accordée à chaque objectif opératoire par les réponses apportées dans une consultation très large associant des professionnels des collectivités territoriales et de l'éducation nationale. Cette valeur se traduit par une note moyenne située entre 1 et 4, chacune de ces notes correspondant aux deux niveaux de maîtrise extrêmes. Cette valeur est pondérée par la dispersion des réponses, dispersion identifiée par la valeur de l'écart type.

Par domaine et par objectif, les résultats sont les suivants :

I - DOMAINE REGLEMENTAIRE

1 - 1 Acquérir les connaissances relatives aux règles de mise en œuvre des pratiques sportives, à la fois au plan de la sécurité de l'encadrement, mais également sur les équipements sportifs.

Je suis capable d'énoncer les règles essentielles de sécurité du sport considéré : équipements individuels, encadrement, surveillance, responsabilité

<i>4 règles</i>	<i>3 règles</i>	<i>2 règles</i>	<i>1 règle</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,17	0,80
Niveau moyen de maîtrise	3,23	0,57
Flexibilité	3,26	0,73

1 - 2 Acquérir les connaissances relatives à l'encadrement juridique et réglementaire du sport en France :

Encadrement bénévole, rémunéré, dans la fonction publique, dans le mouvement associatif, pour les enfants, pour les adultes, en initiation, en entraînement.

Je connais au moins deux règles essentielles concernant chacune des situations

<i>16 réponses justes sur 16</i>	<i>12 réponses justes sur 16</i>	<i>8 réponses justes sur 16</i>	<i>moins de 8 réponses</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,57	0,80
Niveau moyen de maîtrise	2,83	0,72
Flexibilité	2,78	0,75

1 - 3 Appliquer les règles en matière d'encadrement des pratiques sportives dans les différents secteurs d'intervention

J'énonce les règles applicables dans les secteurs suivants : très jeunes enfants, école primaire, association sportive de collège, de lycée, école de sport, commune, association sportive, salle privée, plage...

<i>+ de 8 réponses exactes</i>	<i>De 5 à 7 réponses exactes</i>	<i>3 à 4 réponses exactes</i>	<i>≤ 2 réponses exactes</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,91	0,72
Niveau moyen de maîtrise	2,94	0,63
Flexibilité	3,02	0,77

1 - 4 Appliquer les règlements relatifs à l'utilisation des équipements;

Je connais et énonce les règles à respecter pour les situations suivantes :

- * évacuation ;*
- * accident ;*
- * contraintes d'utilisation ;*
- * zones à risques*

<i>Les 4 rubriques</i>	<i>3 rubriques</i>	<i>2 rubriques</i>	<i>1 rubrique</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,80	0,89
Niveau moyen de maîtrise	2,76	0,84
Flexibilité	2,93	0,85

II - DOMAINE DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

2 - 1 Définir le niveau de pratique à atteindre à la fin de l'école primaire

J'énonce les habiletés à acquérir, dans une situation de pratique sportive, observables par des comportements spécifiques, et réalisables par la majorité des enfants de l'école à l'issue d'une scolarité normale

<i>Toutes les habiletés avec toutes les caractéristiques</i>	<i>¾ des habiletés avec leurs caractéristiques</i>	<i>Toutes les habiletés sont énoncées mais mal expliquées</i>	<i>Quelques habiletés sont énoncées et mal expliquées</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,07	0,70
Niveau moyen de maîtrise	3,06	0,52
Flexibilité	2,92	0,68

2 - 2 Traduire les A.P.S. en niveaux de pratique

Etre capable d'identifier des comportements significatifs des niveaux de pratique d'une activité sportive de débutant à pratiquant d'élite avec des caractéristiques observables, précises, définies en termes non ambigus, couvrant toutes les facettes de la pratique considérée.

<i>Les 4 rubriques (soulignées) sont respectées</i>	<i>trois rubriques sont respectées</i>	<i>2 rubriques</i>	<i>1 rubrique</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,78	0,77
Niveau moyen de maîtrise	3,01	0,72
Flexibilité	2,78	0,78

2 - 3 Identifier les habiletés motrices constitutives de ces niveaux de pratique

Pour les 3 niveaux de pratique généralement utilisés à l'école, correspondant à trois unités d'apprentissage du cycle 3, être capable d'identifier (énoncer) 4 habiletés constitutives pour chacun de ces trois niveaux

<i>4 habiletés au moins sur les 3 niveaux</i>	<i>Les ¾ des habiletés sont énoncées</i>	<i>La moitié des habiletés sont énoncées</i>	<i>Un tiers des habiletés identifiées et énoncées</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,82	0,72
Niveau moyen de maîtrise	3,00	0,70
Flexibilité	2,77	0,76

2 - 4 Structurer des tâches pour atteindre ces habiletés

Etre capable de définir les tâches à réaliser pour atteindre les habiletés : but, consignes, organisation, critères de réussite

<i>pour toutes les habiletés</i>	<i>pour les ¾ des habiletés</i>	<i>pour la moitié</i>	<i>moins de la moitié</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,24	0,67
Niveau moyen de maîtrise	3,42	0,65
Flexibilité	3,13	0,73

III - DOMAINE DE L'INTERVENTION PEDAGOGIQUE

3 - 1 Choisir les habiletés à atteindre au cours de la séance

Etre capable de choisir, parmi toutes les habiletés, celles qui sont les mieux adaptées, qui s'enchaînent parfaitement au cours d'une séance, ni trop difficiles ni trop faciles

<i>Le choix est bon, l'enchaînement facile</i>	<i>le choix est bon l'enchaînement peu facile</i>	<i>les habiletés sont trop faciles, l'enchaînement est bon</i>	<i>Les habiletés sont trop difficiles ; l'enchaînement est heurté</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,13	0,65
Niveau moyen de maîtrise	3,41	0,69
Flexibilité	3,01	0,70

3 - 2 Choisir les tâches les mieux adaptées

Je suis capable de choisir les tâches les mieux adaptées à l'acquisition des habiletés, en variant les situations, en faisant travailler tous les élèves, en leur permettant de s'évaluer, en leur faisant réaliser les gestes de l'habileté

<i>Les comportements attendus dans les tâches répondent à ces 4 critères</i>	<i>3 critères seulement</i>	<i>2 critères seulement</i>	<i>moins de 2 critères</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,27	0,65
Niveau moyen de maîtrise	3,45	0,65
Flexibilité	3,15	0,72

3 - 3 Organiser matériellement la séance

Le matériel est adapté ; sa mise en place est simple, rapide, réalisable par les élèves, la quantité est suffisante ; le matériel est disposé sur tout l'espace utile

<i>les 4 critères sont respectés</i>	<i>3 critères respectés</i>	<i>2 critères seulement</i>	<i>1 critère</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,95	0,71
Niveau moyen de maîtrise	3,51	0,61
Flexibilité	3,04	0,73

3 - 4 Organiser les situations

Je suis capable de varier rapidement les situations ; je donne des consignes faciles à exécuter ; tous les élèves ont une tâche à tout moment ; je sais doser le nombre de répétitions pour chaque tâche

<i>Les 4 critères sont respectés</i>	<i>3 critères seulement</i>	<i>2 critères seulement</i>	<i>1 critère</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,17	0,70
Niveau moyen de maîtrise	3,49	0,64
Flexibilité	3,05	0,68

3 - 5 Donner les consignes adaptées

Je donne des consignes simples, pas ambiguës, audibles, peu nombreuses (inférieures ou égales à trois).
Toute consigne doit être précise et adaptée à l'objectif.

Toutes les interventions respectent les 4 règles	3 règles seulement sont respectées	2 règles	une seule
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,17	0,71
Niveau moyen de maîtrise	3,47	0,63
Flexibilité	2,98	0,78

3 - 6 Observer les comportements des apprenants

Etre capable d'identifier et de décrire simplement des critères observables de comportement significatif d'une pratique physique

au moins 4 critères	3 critères	2 critères	un seul
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,88	0,71
Niveau moyen de maîtrise	3,19	0,65
Flexibilité	2,72	0,76

3 - 7 Intervenir et conseiller

Je maîtrise les différents paramètres de l'intervention :

* façon d'intervenir : calme, brièveté, rapidité (ne pas laisser l'erreur s'installer)

* intervention positive ou négative,

* intervention efficace : suivie ou non d'effet,

* j'interviens pour tous les élèves

Tous les paramètres sont respectés	3 domaines sont 4 sont maîtrisés	2 domaines sur 4	un seul
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,01	0,62
Niveau moyen de maîtrise	3,40	0,64
Flexibilité	2,96	0,74

IV - DOMAINE DE L'UTILISATION DU MATERIEL

4 - 1 Connaître les caractéristiques des matériels : recommandations et normes

Je connais les fonctions de sécurité, de pédagogie, d'estime, de maintenance

<i>Toutes les fonctions</i>	<i>Trois groupes de fonctions dont la sécurité</i>	<i>2 groupes dont la sécurité</i>	<i>j'ignore les fonctions de sécurité</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,95	0,81
Niveau moyen de maîtrise	3,00	0,66
Flexibilité	2,93	0,84

4 - 2 Employer le matériel à bon escient

J'utilise le matériel pour faciliter la réalisation lorsqu'il y a difficulté, renforcer la difficulté si la tâche est trop simple, matérialiser un espace, concrétiser les consignes, éliminer le danger, augmenter la quantité de travail

<i>Tous les critères soulignés sont respectés</i>	<i>Les critères sont respectés dans seulement 4 champs</i>	<i>Ils sont respectés dans trois champs</i>	<i>Deux champs</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,00	0,70
Niveau moyen de maîtrise	3,45	0,64
Flexibilité	3,03	0,71

4 - 3 Choisir le matériel adapté au public

Le matériel que je choisis est adapté par sa taille, son poids, sa forme et il facilite le déroulement de la séance.

<i>Tous les paramètres sont respectés</i>	<i>3 paramètres dont la facilitation</i>	<i>au moins la facilitation</i>	<i>absence du paramètre relatif à l'activité</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,98	0,76
Niveau moyen de maîtrise	3,47	0,70
Flexibilité	2,99	0,76

4 - 4 Planifier, gérer l'utilisation du matériel

Je sais définir, pour ma séance, le matériel approprié : quantité, qualité, adaptation, entretien.

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,86	0,74
Niveau moyen de maîtrise	3,45	0,61
Flexibilité	2,86	0,78

4 - 5 Connaître les risques liés à l'utilisation du matériel

Je sais énoncer les risques liés à la masse à la stabilité, à la forme du matériel. J'en connais les caractéristiques mécaniques de résistance à l'écrasement, à l'étirement, au cisaillement, à l'arrachement...

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,80	0,99
Niveau moyen de maîtrise	2,69	0,89
Flexibilité	2,83	0,98

4 - 6 Assurer les opérations de maintenance usuelle

Critères à définir

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,45	0,97
Niveau moyen de maîtrise	2,86	0,76
Flexibilité	2,57	0,96

V - DOMAINE DE LA PRATIQUE PERSONNELLE

5 - 1 Réaliser un niveau de pratique donné au travers d'habiletés caractéristiques de fin de scolarité élémentaire

Critères à définir

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,63	0,74
Niveau moyen de maîtrise	3,08	0,46
Flexibilité	2,68	0,78

5 - 2 Démontrer des tâches caractéristiques des trois niveaux de pratique jalonnant les savoirs de l'école

Critères à définir

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,61	0,77
Niveau moyen de maîtrise	3,08	0,55
Flexibilité	2,58	0,77

VI - DOMAINE DES ENJEUX DE L'ÉCOLE

6 - 1 Identifier les actions à mettre en œuvre et les habiletés à faire acquérir

Critères à définir

4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	3,02	0,69
Niveau moyen de maîtrise	3,13	0,52
Flexibilité	2,81	0,80

6 - 2 Connaître et transmettre, à l'aide des savoirs de l'école, des niveaux de langage appropriés les habiletés motrices de l'activité sportive concernée

Je sais énoncer, à partir des habiletés du sport concerné les notions d'espace, de temps, d'attitudes et de méthodes inscrites aux programmes que je vais pouvoir faire travailler à mes élèves.

<i>Je connais toutes ces notions</i>	<i>J'en connais dans chacune de ces rubriques</i>	<i>j'en connais dans trois rubriques seulement</i>	<i>dans moins de trois</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,87	0,70
Niveau moyen de maîtrise	3,05	0,64
Flexibilité	2,77	0,73

6 - 3 Analyser ce que l'EPS apporte aux différents champs disciplinaires

Je sais énoncer ce que l'activité sportive apporte :

- * *en sciences : connaissance du mouvement,*
- * *en maîtrise de la langue : vocabulaire spécifique,*
- * *en éducation civique : les notions de vie collective,*
- * *dans toutes les disciplines : les attitudes et les méthodes*

<i>Je connais bien les programmes</i>	<i>je connais imparfaitement</i>	<i>un peu</i>	<i>pas du tout</i>
4	3	2	1
expert	maîtrise correcte	maîtrise insuffisante	pas maîtrisé

	Moyenne	Ecart-type
Poids	2,67	0,72
Niveau moyen de maîtrise	3,22	0,62
Flexibilité	2,65	0,77

Niveau moyen de maîtrise sur l'ensemble des objectifs

Moyenne	Ecart-type
3,05	non calculé

LES CHOIX RETENUS POUR IDENTIFIER LA COMPETENCE

Les paramètres retenus sont ceux qui apparaissent les plus pertinents à la majorité des personnes consultées, qu'elles appartiennent aux collectivités territoriales ou à l'éducation nationale.

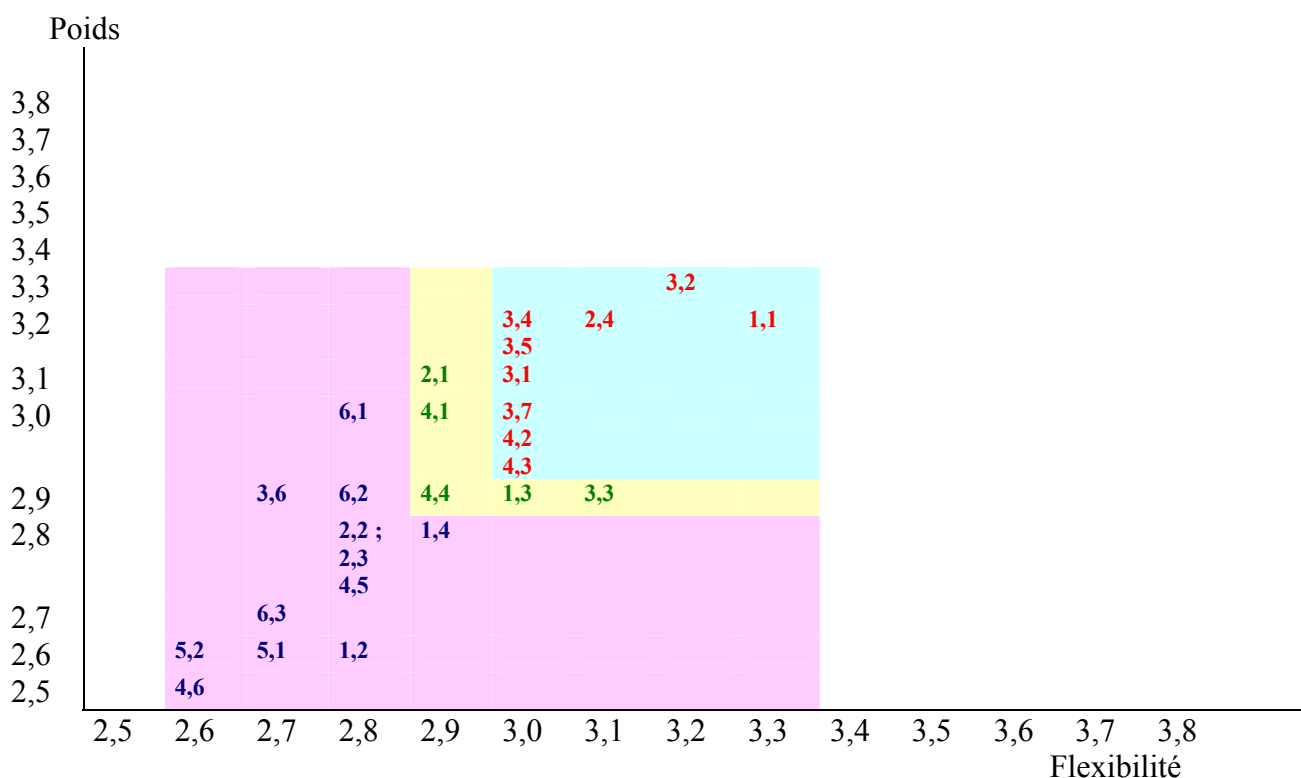
Les critères proposés correspondent au niveau d'exigence qui se dégage des réponses aux différents questionnaires, réponses exploitées par des moyens statistiques. Ce niveau d'exigence est considéré comme étant celui de la maîtrise correcte, assez souvent proche de l'expertise.

A partir des résultats concernant la valeur et la flexibilité accordées à chacun des objectifs

Cette pertinence a été dégagée en croisant les réponses faites à la valeur accordée à l'objectif ainsi que celles faites à la flexibilité.

Le niveau d'exigence est celui indiqué par le résultat de l'étude, c'est à dire la moyenne obtenue après traitement de l'ensemble des réponses.

Il suffit de reporter sur un tableau à double entrée les valeurs obtenues, pour chaque objectif, à l'importance et à la flexibilité.



14 objectifs sur les 26 qui ont été expérimentés ont des valeurs supérieures à 2,9 pour l'importance et la flexibilité..

Ce sont ces objectifs qui ont été retenus en priorité pour constituer la base du référentiel général de compétence de l'éducateur territorial des A.P.S.

Pourquoi ne pas avoir fixé la barre à 2,8 ?

Ce niveau de réponse est certes important, mais cela entraînait un alourdissement notable du référentiel en rajoutant 5 objectifs de plus à évaluer.

N°	Objectif	Valeur
1,1	Acquérir les connaissances relatives aux règles de mise en œuvre des activités	3,23
1,3	Appliquer les règles en matière d'encadrement des pratiques sportives dans les différents secteurs d'intervention	2,94
2,1	Définir le niveau de pratique à atteindre à la fin de l'école primaire	3,6
2,4	Structurer des tâches pour atteindre ces habiletés	3,42
3,1	Choisir les habiletés à atteindre au cours de la séance	3,41
3,2	Choisir les tâches les mieux adaptées	3,45
3,3	Organiser matériellement la séance	3,51
3,4	Organiser les situations	3,49
3,5	Donner les consignes adaptées	3,47
3,7	Intervenir et conseiller	3,40
4,1	Connaître les caractéristiques des matériels	3,00
4,2	Employer le matériel à bon escient	3,45
4,3	Choisir le matériel adapté au public	3,47
4,4	Planifier, gérer l'utilisation du matériel	3,45

La compétence fait appel à des *connaissances*, de nature réglementaire concernant les matériels, la sécurité, l'encadrement, mais aussi *techniques* portant sur l'activité pratiquée et *pédagogiques* concernant certains objectifs de l'école. Ces connaissances peuvent être facilement évaluables.

La compétence fait également appel à des *attitudes* et à des *savoir-faire* qu'il est difficile d'évaluer hors d'une situation précise d'action.

Les propositions retenues tiennent compte de cet ensemble de difficultés, tout en suivant au plus près le résultat de l'enquête.

A partir d'exigences institutionnelles en matière de sécurité et en matière de pédagogie

Les auteurs de ce référentiel ont toutefois retenu un objectif que l'enquête n'a pas fait apparaître comme prioritaire à l'issue de l'expérimentation. Toutefois ce paramètre est lié à des problèmes de sécurité posés par l'usage du matériel destiné à la pratique des activités physiques et sportives. L'institution scolaire comme les collectivités territoriales doivent prendre en compte des contraintes de sécurité vivement souhaitées par les partenaires de l'action éducative, comme par l'opinion publique.

Il s'agit de l'objectif 4,5 *Connaître les risques liés à l'utilisation du matériel dont la valeur est de 2,69*

En matière de pédagogie et d'intervention à l'école il nous est apparu indispensable que les principales habiletés correspondant aux programmes de l'école soient bien identifiées et que les actions destinées à les faire acquérir soient mises en œuvre. Il s'agit de l'objectif 6.1 *Identifier les actions à mettre en œuvre et les habiletés à faire acquérir. Sa valeur est de 3,13*

PRESENTATION DU REFERENTIEL

Le référentiel général de compétences est organisé autour de *cinq domaines* regroupant les *seize objectifs* retenus :

- . réglementaire,
- . élaboration des contenus,
- . intervention pédagogique,
- . utilisation du matériel,
- . enjeux de l'école.

Pour chacun d'entre eux des compétences sont clairement énoncées. Elles se traduisent et s'expriment à travers une liste de capacités identifiables par le choix d'une formulation interpellant personnellement l'éducateur « Je » et par une *typographie en italique* .

Seize items sont proposés. Ils affinent les différents aspects de la compétence.
Ils doivent tous être respectés pour que la compétence soit reconnue.

I - DOMAINE REGLEMENTAIRE

1 - 1 L'éducateur territorial doit connaître les règles de mise en œuvre des pratiques sportives :

Je suis capable d'énoncer au moins trois règles essentielles de sécurité du sport considéré.

1 - 2 L'éducateur doit appliquer les règles d'encadrement de la pratique sportive dans ses différents secteurs d'intervention

J'énonce trois règles essentielles d'encadrement dans toute intervention à l'école primaire.

II - DOMAINE D'ELABORATION DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

2 - 1 L'éducateur doit être capable de définir les niveaux à atteindre à l'école primaire.

J'énonce trois habiletés caractéristiques des trois niveaux correspondant aux trois unités d'apprentissage de l'école primaire.

2 - 2 L'éducateur doit être capable de structurer des tâches pour acquérir ces habiletés.

Pour deux des habiletés énoncées je construis des tâches en énonçant les caractéristiques de ces tâches : but, consignes, organisation matérielle, critères de réussite.

III - DOMAINE DE L'INTERVENTION PEDAGOGIQUE

3 - 1 L'éducateur doit être capable de choisir les habiletés à atteindre au cours d'une séance

Je suis capable d'exposer les raisons qui me font choisir certaines habiletés pour une même séance (continuité, difficulté adaptée, complémentarité dans une même séquence de jeu.

3 - 2 L'éducateur doit être capable de justifier le choix des tâches les mieux adaptées.

Parmi toutes les tâches possibles pour travailler une habileté, j'en choisis une et je justifie mon choix par trois arguments au moins (pouvoir varier les situations, évaluation facile et rapide, travail de tous les élèves par ex.)

3 - 3 L'éducateur doit savoir organiser matériellement la séance

Je justifie le choix d'un matériel. Je suis capable de chiffrer le temps de mise en place par les élèves. Je décris la mise en place du matériel pour en assurer la disposition la meilleure que je justifie.

3 - 4 L'éducateur doit savoir organiser les situations

Dans une séance, je change brièvement de situation. Tous les élèves sont en activité. Le nombre de répétitions est suffisamment élevé pour qu'il y ait travail d'apprentissage. J'énonce ce nombre optimal de répétitions.

3 - 5 L'éducateur doit savoir donner des consignes

Je donne des consignes courtes et simples. Les élèves m'entendent (ils sont capables de répéter mes consignes). Elles sont peu nombreuses (égales ou inférieures à trois).

3 - 6 L'éducateur sait conseiller et corriger

Je ne montre pas d'inquiétude, je suis calme, parle peu et lentement. J'interviens rapidement et encourage la réussite. Tous les élèves reçoivent au moins un conseil personnel.

IV - DOMAINE DE L'UTILISATION DU MATERIEL

4 - 1 L'éducateur doit connaître les critères de qualité et de sécurité du matériel

Je suis capable d'énoncer deux règles essentielles de sécurité et deux règles de qualité (pédagogie, estime ou maintenance) du matériel utilisé en fonction de l'âge et du niveau de pratique des élèves.

4 - 2 L'éducateur doit utiliser le matériel à bon escient.

J'énonce les critères d'utilisation respectés dans au moins quatre des champs suivants : - faciliter la réalisation de la tâche lorsqu'il y a difficulté ; - renforcer la difficulté ; - matérialiser un espace ; - concrétiser les consignes ; - éliminer le danger ; - augmenter la quantité de travail.

4 - 3 L'éducateur doit être capable de choisir le matériel adapté au public encadré

Le matériel que je choisis est adapté par sa taille, son poids, sa forme et il facilite le déroulement de la séance.

4 - 4 L'éducateur doit être capable de planifier et gérer l'utilisation du matériel

Je sais définir, pour ma séance, le matériel approprié : quantité, qualité, adaptation, entretien.

4 - 5 L'éducateur doit connaître les avantages et les risques de l'utilisation du matériel

J'énonce le risque essentiel que présente le matériel dans son utilisation. J'énonce les deux avantages attendus de cette utilisation.

V - DOMAINE DES ENJEUX DE L'ECOLE

5 - 1 L'éducateur doit identifier les actions à mettre en œuvre et les habiletés à faire acquérir

Dans l'activité physique et au niveau de classe considérées, j'énonce les trois objectifs essentiels recherchés : compétences motrices, attitudes, connaissances, dont je décris les comportements significatifs en termes d'habiletés.